

Image not found or type unknown



SMIC 2013 : un début d'année "gelé"

Actualité législative publié le **29/12/2012**, vu **1598 fois**, Auteur : [NADIA RAKIB](#)

Le taux horaire du SMIC sera revalorisé de +0,3% au 1er janvier 2013, pour atteindre 9,43 euros, soit 1 430,22 euros par mois sur la base de 35h hebdomadaires.